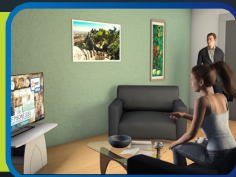


Rôles et responsabilités du manager



- P** La PSSI à l'arrivant tu montreras et tu expliqueras.
- N** Un NNI tu lui procureras.
- C** La Charte à lire et comprendre tu lui feras.
- B** Un Badge avant tout déplacement tu lui attribueras.
- A** Les Accès métier nécessaires et suffisants au SI tu lui procureras.
- P** La Protection de l'information sensible tu lui enseigneras.
- D** Le Départ de tout collaborateur avec les fermetures de droits tu anticiperas.



Le conseil du sage :
Pour Naviguer Correctement,
le Bateau Avance Prudemment
Désormais



LES MODULES CYBER SÉCURITÉ DU MEMO 1

Modules 1 : Rôles et responsabilités du manager

Module 4 : Relation avec les tiers

Module 6 : Les bons usages professionnels/personnels

Retrouvez nos autres modules «Cyber Sécurité»
dans le support MEMO 2.



2020 © Réalisation 2J Process

CYBER Sécurité



MODULE 1



>> MODULE 4

Relations avec les tiers



- 1 Connecter un périphérique extérieur d'un tiers non maîtrisé à ton ordinateur tu refuseras.
- 2 La présence des conditions liées à la sécurité et l'usage des données dans les contrats de prestation et les fournisseurs de services tu vérifieras.
- 3 Les visites tu **organiseras**, les visiteurs tu **canaliseras** et les objets sensibles inaccessibles tu **rendras**.
- 4 Seuls les **outils de sécurité** de l'entreprise tu utiliseras.
- 5 Si le poste d'un tiers doit se connecter au SI d'EDF, le **respect des consignes de sécurité** tu assureras.
- 6 La **procédure de départ** d'un prestataire tu sécuriseras.
- 7 Pour des **achats de services externes** préalablement à ton RSSI tu en référeras.

Le conseil du sage :
Les tiers hors EDF ne connaissent pas forcément les exigences internes de sécurité... à vous d'être à la hauteur à leur place !



>> MODULE 6

Les bons usages professionnels/personnels



- 1 Les réseaux sociaux **uniquement** à titre personnel et avec **prudence** tu utiliseras.
- 2 Jamais un **identifiant d'entreprise** sur ce réseau tu n'utiliseras.
- 3 **Aucune photo** de l'intérieur de l'entreprise ni **aucune information** « sensible » tu ne publieras.
- 4 A **personne**, pas même à un Directeur ni à l'Informatique tu ne le communiqueras.
- 5 En clair jamais les **mots de passe** ou les « questions secrètes » tu ne stockeras.
- 6 Des **mots de passe professionnels** différents de tes **mots de passe personnels** tu créeras.
- 7 Tes **identifiants professionnels** pour des usages personnels (sites marchands) jamais tu n'utiliseras.
- 8 Tes **mails professionnels** jamais sur ta boîte mail personnelle tu ne transfèreras.
- 9 Un **regard critique** tu auras sur les mails suspects ou inconnus.
- 10 Les mails douteux à l'adresse mail dédiée tu transfèreras, **sans ouvrir les liens** ou les pièces jointes.

Le conseil du sage :
De même que les espions peuvent être danseuses étoiles ou bibliothécaires de maternelle, les **cybercriminels** seront toujours très gentils, aimables, courtois et discrets... du moins au début.

